

# Des milliers de pommiers arrachés dans le Tarn, des militants écologistes dans le viseur du propriétaire

Par Le Figaro avec AFP

Publié hier à 16:49,

Mis à jour hier à 17:51

[Copier le lien](#)



**Dans la nuit du 13 au 14 juillet, plus de 7000 arbres fruitiers ont été dégradés. Une enquête a été ouverte par le parquet de Castres.**

Plusieurs milliers de pommiers ont été saccagés dans la nuit de jeudi à vendredi dans le verger d'un agriculteur du Tarn en conflit avec des organisations écologistes, a appris l'Agence France-Presse auprès du parquet de Castres, mais aucune revendication n'a été formulée. Le parquet de Castres a ouvert une enquête pour «*dégradations en réunion*», estimant que l'ampleur des dégâts était telle qu'elle n'avait pas pu être réalisée par un seul individu. Les dégradations ont été observées sur trois hectares, selon la préfecture, tandis que le parquet précise qu'un comptage du nombre d'arbres concernés est en cours.

Le responsable de ce verger situé sur la commune de Lavour est en conflit avec des organisations écologistes locales depuis environ deux ans: en avril 2021, il avait allumé des feux de braseros pour protéger ses arbres du gel et les fumées avaient intoxiqué une vingtaine de riverains, entraînant une mobilisation et une plainte du maire Les Républicains, Bernard Carayon.

Samedi 1er juillet, un rassemblement avait à nouveau eu lieu à Lavour à l'appel du collectif Vaurais Nature Environnement pour dénoncer le déclassement de certaines parcelles bio du verger, estimant que le fruiticulteur revenait ainsi «*au tout chimique*». Le maire Bernard Carayon soutient que cette manifestation a «*un lien direct*» avec l'arrachage des greffons de pommiers. «*On sait que ça vient d'une partie des manifestants*», a-t-il assuré à l'AFP, regrettant «*une obsession des militants écolos radicaux depuis un an contre ces vergers*».

Une accusation reprise notamment par le collectif Sauvons les fruits et légumes de France, qui rassemble des maraîchers et arboriculteurs. «*Il est temps de faire payer à ces activistes écologistes chaque euro du préjudice subi*», a indiqué le collectif sur Twitter. «*Ce n'est pas une action qui a été portée par l'association, ce n'est pas notre mode opératoire*», s'est défendu Olivier Chollet, l'un des représentants de VNE, auprès de l'AFP. «*On déplore cette action et elle nous cause du tort, nous appelons à l'apaisement*», a-t-il ajouté.

De son côté, la préfecture «*condamne fermement cet acte*» mais ne fait pas de lien avec la manifestation deux semaines auparavant, pas plus que le parquet de Castres, qui estime que les éléments «*ne permettent pas de déterminer*» si des militants écologistes en sont les auteurs.

## La rédaction vous conseille

- [«No macadam !» : des milliers de manifestants défilent dans le calme contre l'A69](#)
- [Élections européennes 2024: EELV se range derrière Marie Toussaint](#)
- [Le feu vert de Bruxelles aux nouvelles techniques génomiques déclenche l'ire des écologistes](#)

## Sujets

[Agriculture](#)[écologie](#)

## À lire aussi

**Émeutes: au moins 650 millions d'euros de dégâts selon la fédération des assureurs**

▶ [REGARDER LA VIDÉO](#)

---

**Plein emploi: le Sénat favorable à l'inscription des bénéficiaires du RSA comme demandeur d'emploi**

---

**Élisabeth Prout reçoit syndicats et patronat ce mercredi à Matignon**

▶ [REGARDER LA VIDÉO](#)

